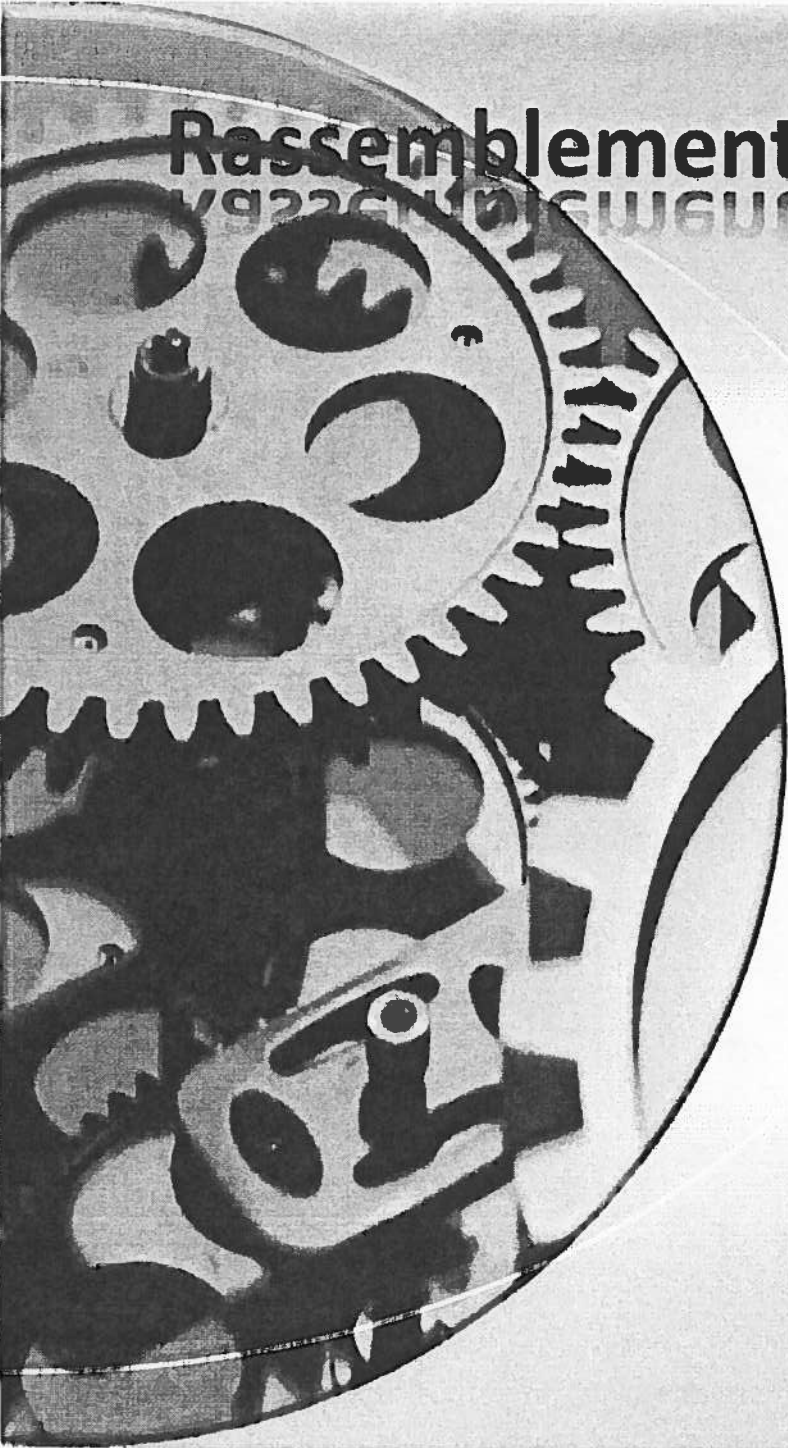




Rassemblement des Garderies Privées du Québec

Besoins prioritaires des
citoyens

Efficacité, Efficience et
structure adaptée

Financement adéquat et
cohérent

Processus d'évaluation
continue

Préambule

- Nous sommes contents de participer à cette commission parlementaire car nous voulons collaborer en exprimant ici nos recommandations en fonction d'un réseau qui comprend CPE et GC.
- Présentement le réseau a d'autres partenaires mais nous n'en tiendrons pas compte car ils n'ont pas nécessairement les mêmes réalités que celles des services en installation.

Besoins prioritaires des citoyens

- Nous croyons en l'importance du réseau des services de garde éducatifs du Québec.
- Nous croyons à l'accessibilité à des coûts raisonnables pour les citoyens (égalité hommes-femmes au travail).
- Nous croyons aux bienfaits du réseau pour la société Québécoise. Dépistage précoce des problématiques, économie à long terme. Le réseau des services de garde est un investissement à long terme pour le Québec et non une dépense.
- Nous y croyons mais tous n'y ont pas accès de façon égale.

Programme administré de façon efficace, efficience dans une structure adaptée

- Ne pas favoriser financièrement une catégorie de services qui offre exactement le même service à la population CPE = GC.
- La façon des ministères d'aller chercher les surplus dans les organisations (CPE et autres) enlève la motivation aux gestionnaires de bien gérer les deniers publics.
- À qualité égale et dans le contexte économique actuel, le gouvernement devrait favoriser l'investissement privé (GC) afin de réduire les dépenses d'immobilisation pour les projets à réaliser à court et moyen terme, le tout avec un mécanisme de sélection selon les besoins spécifiques identifiés dans chaque région.
- Arrimer les subventions CPE-GC afin d'éviter une compétition déloyale pour obtenir des RH. (salaires, avantages sociaux, ass., etc.)
- Favoriser le regroupement d'installations pour permettre des vrais économies d'échelles.

Programme administré de façon efficace, efficience dans une structure adaptée (suite)

- Optimisation des places en bonifiant la bonne gestion de celles-ci.
- Avantages à avoir plusieurs installations (CPE & GC), économies d'échelles à plusieurs niveaux.

Financement adéquat, cohérent assurant la pérennité du programme.

- Le gouvernement doit définir ses priorités, veut-il favoriser un réseau plus qu'un autre en offrant des crédits d'impôt au GNC ou bien favoriser son réseau public (CPE et GC) en offrant des places à tous ses citoyens?
- Nous suggérons un partage défini des coûts du programme vs une modulation des frais de garde (Utilisateur payeur X% et État Y%)
- Travailler avec les indicateurs de dépenses pour établir les subventions équitables (Coût comparable CPE 60,16\$ jr vs GC à 49,84\$ jr)
- Établir des barèmes d'attribution / financement selon la taille de l'organisation. Afin d'obtenir la rentabilité attribuer dans les villes et grands centres des installations de 60 à 80 enfants et selon la réalité dans les régions éloignées.
- Optimisation des places. Encourager les CPE et GC à trouver des enfants de remplacements lorsque possible, en bonifiant la rétribution. Aide le parent et l'organisation.
- Il est nécessaire de majorer les frais autres pour les CPE et GC, déjeuners, heures de garde supplémentaire, etc (non indexés depuis plusieurs années)

Processus d'évaluation continue.

- Nous recommandons de revoir l'agenda de la réalisation des places.
- Nous recommandons de maximiser l'usage des CPE et GC pour les 4 ans – Meilleur coût pour le gouvernement et plus de bénéfices pour l'enfant.
- Nous recommandons de revoir la vente de GNC à des CPE.
- Nous recommandons de revoir la possibilité de vendre des CPE à des GC.
- Nous recommandons la reconduction du gel des salaires au 1^{er} avril 2015. Les sommes sont déjà engagées pour GC, devrions nous changer les échelons au 1^{er} septembre dans le futur?
- Les dernières coupures budgétaires précarisent la situation de nos membres (RH, Matériel, immobilisation, etc.)

Petit rappel.

- Nous subissons des coupures importantes pour la deuxième année consécutive, nous devons être traités comme les CPE, aucune raison d'avoir un traitement différent. UN ENFANT=UN ENFANT
- Les propriétaires de GC sont de très bons citoyens corporatifs.
Contrairement au CPE, nous faisons notre part pour améliorer la situation économique du Québec;
 - Nous payons TPS/TVQ sur tous nos achats (pas de remb. à 50% comme les CPE)
 - Nous payons nos Taxes Municipales, Taxes Scolaires et Droit de Mutation)
 - Nous payons nos impôts des sociétés ainsi que l'impôt sur les dividendes
 - Nous payons pour obtenir les certificats d'absences d'empêchements
- L'état n'a aucun investissement en capital à faire, aucun risque au niveau du coût de projet et du calendrier de réalisation outre la subvention pour frais de garde.
- Les membres du RGPD ont toujours travaillé comme partenaire avec le Ministère de la famille.
- Si l'État n'a pas d'argent, les GC sont une solution économique à la situation.